



La Mairie de Valenton (Val de Marne) – 15 000 habitants

Recrute par voie statutaire

Un(e) Responsable du service de police municipale

Cadre d'emplois des Chefs de service de police municipale (catégorie B)

Attractive par ses projets d'aménagements et de développement, Valenton est une ville dynamique et en pleine mutation de 15 000 habitants située au sud-est de Paris dans le Val de Marne. Desservie par l'A86 et la RN6, elle peut également compter sur un important maillage de transports en commun la positionnant à 40 minutes des gares parisiennes.

Soucieuse d'offrir le meilleur cadre de vie, la ville présente un ratio de 80 m² d'espaces verts par habitant, soit huit fois supérieur à la moyenne régionale. Au quotidien, près de 400 personnels permettent d'assurer le fonctionnement régulier des services publics communaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de sécurité, en lien avec la Direction Générale vous serez chargé(e) de conduire un projet ambitieux de création d'un service de police municipale.

MISSIONS :

Vous participez à la définition des orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique : piloter le diagnostic de sécurité publique du territoire de la collectivité ; recueillir les données des partenaires ; proposer des plans d'action et des interventions d'ordre prioritaire dont la mise en œuvre de la vidéoprotection ; animer le CLSPD.

Vous dirigez, coordonnez et assurez le fonctionnement du service de police municipale : organiser les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions. ; traduire les orientations de la collectivité en règlements et consignes opérationnelles ; planifier et organiser la permanence, les roulements de service et les ordres de mission ; assurer le commandement et la coordination des interventions ; assurer le suivi de l'activité du service ; organiser un dispositif d'accueil du public ; gérer et contrôler les procédures administratives.

Vous organisez des actions de prévention et de dissuasion : élaborer et/ou participer à l'élaboration des plans liés à la prévention des risques majeurs ; développer une relation de proximité avec la population.

PROFIL :

Vous justifiez d'une solide expérience à un poste similaire, ainsi qu'une connaissance du travail de policier municipal, des législations et procédures en matière de pouvoirs de police. Vous possédez des qualités managériales et relationnelles confirmées, le sens des responsabilités avec une grande disponibilité. Vous faites preuve de discrétion professionnelle et maîtrise de soi. Vous savez agir avec discernement en respectant un cadre déontologique.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, versement d'une prime annuelle et remboursement intégral de l'abonnement aux transports en commun, COS, participation employeur à un système de prévoyance.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 20 février 2021
à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville - 48, rue du Colonel Fabien - 94460 Valenton
ou par mail : recrutement@ville-valenton.fr